



## **COMMUNIQUE DE PRESSE N° 018/CENI-RDC/16**

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance de l'opinion publique en général et à celle de la Province du Nord-Ubangi en particulier que l'opération de Révision du Fichier Electoral (RFE) lancée depuis le 31 juillet 2016 se clôture officiellement ce lundi 31 octobre 2016 à 17h, heure locale.

Cependant, dans le souci d'avoir un fichier électoral inclusif et représentatif, la fermeture des Centres d'inscription interviendra, au cas par cas, après évaluation effective du nombre de jours durant lesquels chaque Centre d'inscription a réellement fonctionné.

Au 31 octobre 2016, à 17h, seuls les Centres d'inscription ayant accompli les 90 jours de fonctionnement sans interruption et qui n'auront plus de requérants dans les files d'attente seront définitivement fermés au public.

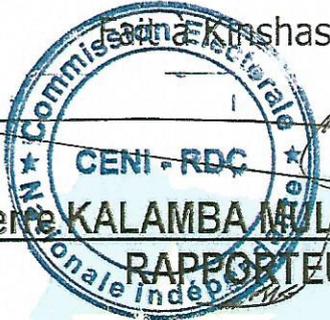
Les Centres d'inscription ayant accompli les 90 jours et qui connaîtront une affluence de requérants procéderont à la distribution de jetons à tous les requérants présents dans les files d'attente. Ces Centres d'inscription recevront uniquement les requérants porteurs des jetons jusqu'à leur épuisement. Les membres de ces Centres d'inscription ont l'obligation de respecter scrupuleusement les procédures et de communiquer immédiatement le nombre de jetons distribués.

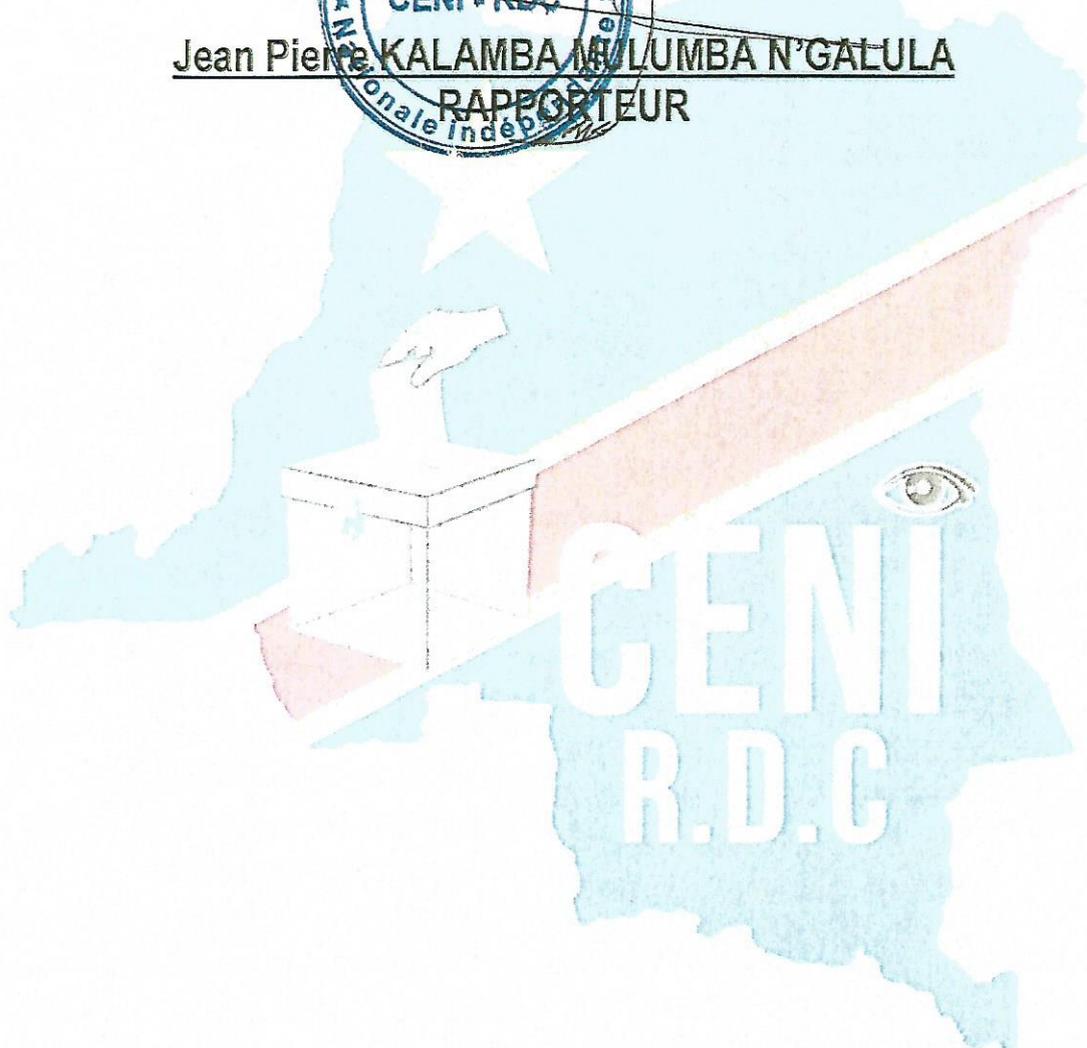
Par contre au 31 octobre 2016, à 17h, les Centres d'inscription qui, pour diverses raisons, n'auront pas accompli les 90 jours, poursuivront l'enrôlement des électeurs jusqu'à atteindre la durée prévue pour l'identification et l'enrôlement des électeurs dans chaque Aire opérationnelle, sous la supervision particulière des Antennes et du Secrétariat Exécutif Provincial.

La CENI invite toutes les congolaises et tous les congolais en droit de voter, habitant la province du Nord Ubangi et qui n'ont pas encore obtenu la nouvelle Carte d'électeur, à se rendre le plus vite que possible aux Centres d'inscription les plus proches de leurs résidences à l'intérieur de leur groupement ou commune.

La Commission Electorale Nationale Indépendante rappelle à toute la population de la province du Nord Ubangi qu'après l'enrôlement des électeurs dans cette province, toutes les cartes d'électeur obtenues en 2010-2011 ne seront plus valides.

Kinshasa, le 31 OCT 2016

  
Jean Pierre KALAMBA MULUMBA N'GALULA  
RAPPORTEUR



Vu, / RW 31 / 10